

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 25 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 JUIN 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN (jusqu'à 19 h 50) - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. Dr Philippe DUCHESNE (à partir de 19 h 05) - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Elisabeth BONJEAN (à partir de 19 h 50) - M. Serge BALAO - M. Dr Philippe DUCHESNE (jusqu'à 19 h 05) - M. Bertrand GAUFREYAU - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN

POUVOIRS :

Mme Elisabeth BONJEAN donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ (à partir de 19 h 50)
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR (jusqu'à 19 h 05)
 M. Bertrand GAUFREYAU donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 : APPROBATION

Conformément aux dispositions de l'instruction M14, il convient pour le Conseil Municipal d'arrêter les comptes des différents budgets et d'approuver les comptes administratifs correspondants.

Ces documents reprennent le montant des dépenses et des recettes pour chaque section ainsi que les restes à réaliser correspondants aux crédits d'investissement engagés et non réalisés à la clôture de l'exercice.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
 APRES EN AVOIR DELIBERE,
 LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE, AVEC 33 VOIX POUR, MONSIEUR LE
 MAIRE S'ETANT RETIRE,**

ARRETE les comptes des différents budgets,

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 26 VOIX POUR, MONSIEUR LE MAIRE S'ETANT RETIRE ; 7 VOIX CONTRE celles de M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE, Mrs Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON et 1 ABSTENTION celle de M. Christophe BARDIN,

APPROUVE les comptes administratifs 2014 du Budget Principal et de tous les Budgets des Eaux (Assainissement, Eau Potable, Eau Thermale, Régie des Boues et Laboratoire) et des Budgets Annexes (Lotissement du Mousse, Parcs de stationnement, Zac de la Gare, Zae Broy du Haut, Activités assujetties à TVA, Fêtes).

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150625-7-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE PREMIER-ADJOINT AU
MAIRE,**

Elisabeth BONJEAN

Affichée le : 29 Juin 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».